Gros plan sur les volontaires du Défap : rencontre avec Anne-Sophie Macor

Anne-Sophie Macor est responsable du recrutement, de la formation et du suivi des volontaires du Défap (les « envoyés »). Elle a rejoint l'équipe au cours du premier trimestre 2023. Au micro de Guylène Dubois, elle évoque pour Fréquence protestante son parcours, qui l'a amenée de la Cevaa (la Communauté d'Églises en mission) au Défap, deux institutions proches qui s'occupent, chacune à sa manière, d'envoi de volontaires. Elle fait aussi le point sur les spécificités du Défap, sur la formation qui est dispensée aux « envoyés » avant leur départ, et sur l'évolution des profils et des missions.



Session 2023 de la formation des envoyés du Défap : les participants s'installent avant la présentation de l'équipe du Défap… © Défap

Nouvelle saison, et quelques changements pour « Courrier de mission », l'émission radio du Défap. Changement d'horaire tout d'abord : à partir de ce mois de septembre 2023, c'est tous les troisièmes dimanches du mois, à partir de 13h15, que vous pourrez l'écouter sur Fréquence protestante. Vous avez ainsi pu découvrir ce dimanche 17 septembre une nouvelle personnalité aux manettes de l'émission : Guylène Dubois, dont vous aviez pu suivre les reportages au sein d'Églises de la Cevaa sur Radio FM+. Parmi les autres évolutions, si vous habitez dans la région de Montpellier, vous pourrez justement écouter « Courrier de mission » sur Radio FM+, qui coproduit désormais l'émission. Pour le reste, le format demeure identique, et vous pourrez découvrir au fil de nos rendez-vous le fonctionnement du Défap, les relations qu'il entretient

avec des Églises partenaires présentes dans près d'une trentaine de pays, les missions menées par ses envoyés… ainsi que les pays où ils interviennent. Avec, pour cette émission de rentrée, une première rencontre avec Anne-Sophie Macor, qui s'occupe précisément du recrutement, de la formation et du suivi des volontaires.

Anne-Sophie Macor connaissait le Défap bien avant d'y travailler. Car même si elle n'a rejoint l'équipe qu'en février 2023, elle avait déjà travaillé de nombreuses années au sein de la Cevaa, la Communauté d'Églises en mission, co-héritière avec le Défap de la Société des Missions évangéliques de Paris, et qui regroupe une grande partie des Églises partenaires du Service protestant de mission. Au micro de Guylène Dubois, elle revient sur son parcours, sur les similitudes et les différences entre la gestion des volontaires au sein de la Cevaa et au sein du Défap… Et elle évoque le parcours des « envoyés » du Défap, depuis le premier contact jusqu'à la fin de leur mission.

Gros plan sur les volontaires du Défap : rencontre avec Anne-Sophie Macor, émission présentée par Guylène Dubois

Courrier de Mission

Émission du 17 septembre 2023 sur Fréquence Protestante

Comment devient-on envoyé du Défap ?

Comme le résume Anne-Sophie Macor, « l'essence même du Défap, c'est le témoignage et la relation ». Toutes les missions proposées aux volontaires s'inscrivent dans ce contexte, et dans des relations d'Églises établies et entretenues depuis de nombreuses années. Il ne s'agit donc pas de relations d'assistance ou de dépendance, mais de liens tissés par-delà les frontières entre des communautés ayant la foi comme

dénominateur commun, et engagées dans une entraide mutuelle. Cette spécificité explique les différences de statuts entre les différents types d'envoi de personnes : le Défap envoie ainsi des VSI (Volontaires de Solidarité Internationale, qui représentent la plus grande partie du contingent des volontaires formés chaque année) ; des services civiques ; et aussi des pasteurs, issus de ses Églises membres. Dans tous les cas, ces envois de personnes se font dans le cadre de missions co-construites avec les partenaires du Défap qui accueillent les volontaires sur place.

VSI et service civique correspondent à des cadres légaux fournis par les autorités françaises – et de nombreuses ONG envoient des volontaires sous ces deux statuts ; l'envoi de pasteurs, en revanche, est plus spécifique au milieu ecclésial dans lequel se situe le Défap. Le statut de VSI permet à des volontaires de tous âges de valoriser leurs compétences à travers une mission d'intérêt général, de service à la population ; les volontaires mettent leurs compétences au service des partenaires du Défap dans le cadre de leur mission, pour laquelle est établi un cahier des charges. Le statut de service civique correspond à une logique différente : il s'agit plutôt d'offrir à des jeunes, souvent encore engagés dans des études, un cadre pour acquérir de nouvelles expérience à l'occasion d'une année de césure ; de leur permettre d'avoir un temps privilégié pour réfléchir à leur parcours et aux orientations qu'ils ou elles veulent choisir. L'accent est plutôt mis sur le cheminement de la personne. Les pasteurs, enfin, partent pour des missions d'accompagnement pastoral auprès d'Églises des départements et régions d'outre-mer, ou auprès de communautés d'autres pays : en lien avec l'ACO (l'Action Chrétienne en Orient), le Défap a ainsi formé et envoyé des pasteurs auprès de l'Église de Beyrouth, auprès des communautés coptes du Caire et d'Alexandrie…



Un envoyé du Défap intervenant pour une mission d'enseignement à Madagascar © Défap

Le Défap a actuellement une quarantaine d'envoyés en mission. Certains qu'il a directement recrutés et dont il a défini les missions avec ses partenaires ; d'autres par intermédiation. Un certain nombre d'associations passent en effet par le Défap pour pouvoir envoyer leurs propres volontaires : c'est le cas de la Mission mennonite, du SFE, de la WEC, de MENA… Sur cette quarantaine de volontaires, 25 sont des « envoyés portés » dans le cadre de ce dispositif. Comme le souligne Anne-Sophie Macor, cela ne signifie pas nécessairement que le Défap forme une quarantaine de personnes chaque année : car les missions des VSI peuvent être prolongées, et durer de un jusqu'à six ans. Enfin, le Défap s'inscrivant pleinement dans les relations encouragées par la Cevaa, avec des échanges et des témoignages allant aussi bien du Nord vers le Sud que du Sud vers le Nord, le Défap a également des services civiques effectuant des missions en France, et issus d'Églises partenaires dans divers pays.

Quel est le profil type de l’envoyé du Défap ? Il ne se définit pas tant par l’âge, l’attirance pour tel ou tel pays ou les compétences, que par la capacité à travailler à des missions d’intérêt général dans le cadre d’Églises ; par la capacité à vivre une expérience à l’international, dans un milieu et une culture très différents, et à se laisser interpeller. Les volontaires qui partent avec le Défap peuvent ainsi être de jeunes adultes encore dans un cursus d’études, ou des personnes ayant déjà eu une vie professionnelle bien remplie. Pour tout le monde, la période de formation est une étape essentielle : « le but, souligne Anne-Sophie Macor, c’est que la personne soit outillée pour qu’une fois sur son champ de mission, elle sache comment se comporter » en fonction des circonstances. Parmi les divers modules, certains donnent des bases sur les relations interculturelles. Sur la sécurité. Sur ce qu’implique d’effectuer une mission dans un milieu d’Église. D’autres abordent par exemple les crises en contexte interculturel : comment réagir, comment décrypter la parole de l’autre en fonction de son contexte ? Une partie des interventions sont faites par des professionnels, d’autres par des membres de l’équipe du Défap. Cette session de formation donne aussi la parole à d’anciens envoyés, dont les témoignages permettent de nourrir les réflexions sur le sens de l’envoi et de déconstruire les mythes associés au volontariat international. Un temps bref, d’une dizaine de jours, mais intense, et au cours duquel, comme le disent les membres de l’équipe du Défap, « on voit les gens changer ».



La « photo de famille » des participants de la session 2023 de formation des envoyés du Défap © Défap

Après vient le temps de la mission, au cours duquel chaque volontaire bénéficiera d'un suivi du Défap. Enfin, l'étape du retour est essentielle. Le Défap organise chaque année, généralement en octobre, une « session retour » pour permettre aux volontaires revenus de mission de faire le point sur ce qu'ils et elles ont vécu. Il s'agit de réaliser un « debriefing » en groupe sur les expériences des uns et des autres, voir quels enseignements en tirer pour chacun, se positionner pour la suite… « La mission ne prend vraiment fin qu'après cette session retour », souligne Anne-Sophie Macor. Elle peut toutefois trouver des prolongements : par exemple, les paroisses des Églises membres du Défap sont incitées à faire témoigner ces volontaires de leur expérience vécue dans un autre pays et au sein d'une autre Église. Et même après leur retour en France, « certains restent très attachés au

projet auquel ils ont travaillé ». L’expérience du volontariat à l’international est bien plus qu’une parenthèse : c’est une période au cours de laquelle la vie peut prendre de nouvelles orientations. Les échanges, ça vous change…